

# **Conseil de Quartier**

## **Plan de l'Eglise – La Gravière**

### **Compte-rendu de la réunion du lundi 29 septembre 2008**

#### **Présents :**

Alexandra ROSETTI, Maire – adjointe déléguée à la Démocratie locale et à l'Animation de la Ville.

Jean-Pierre DEPONDT, Conseiller municipal rapporteur aux Conseils de quartier et à la Démarche qualité.

Françoise AYRAULT, Patrick CELLARD, Sylvie CELLARD (Conseillère municipale), Sylvie HUBERLAND et Claude STENGEL.

#### **Excusés :**

Didier SPIRE, Président

Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Circulation, aux Transports et à la Sécurité routière.

Hélène GIORDANO et Catherine PERRODO, Conseillères municipales.

Fanny ARMELIN, Dominique BERNIER, Yannick DUMAS, Hugues HATAT, Denis LACOIN, Christian RUBAT du MERAC, Pascale SAMAAN, Vincent TRANCART.

#### **Ordre du jour**

Pour faire suite à la réunion publique du mardi 23 septembre en Mairie, dont l'objet était "Présentation du projet de reconstruction, de réhabilitation et d'extension du bâtiment de la Gravière.", la réunion de ce soir abordera uniquement ce point.

#### **REMARQUES ET RECOMMANDATIONS DES MEMBRES PRÉSENTS DU CONSEIL DE QUARTIER PLAN-DE-L'ÉGLISE, LA GRAVIÈRE**

1 - Ils souhaitent que les aménagements suivants sur l'Avenue du Lycée soient réalisés dans les 2 ans, avant la réouverture du centre Alfred de Vigny.

- Remplacement des arbres.
- Création des liaisons douces.
- Mise en place d'une plateforme pour sécurisation du passage piéton.
- Éclairage public suffisant.

Patrick CELLARD rappelle que Rodolphe BARRY s'est engagé à consulter le Conseil de quartier lorsque la Communauté d'Agglomération aura fait des propositions d'aménagement de l'avenue du Lycée.

Remarque : les ralentisseurs (coussins berlinois), nouvellement installés face au Centre Alfred-de-Vigny, ont été bien accueillis par les riverains.

2 – Ils demandent, par respect pour les riverains :

- Que le bâtiment soit vidé de ses occupants, lumières éteintes, au maximum à minuit. Ce qui entraîne une heure de fin effective des activités quelques minutes auparavant
- Qu'il ne soit pas prévu d'activités ou de manifestations le dimanche sauf exception (hors musicales).

- Que dans la mesure du possible les activités du centre soient aménagées selon les nuisances potentielles vis-à-vis de l'extérieur (salles et horaires).

3 - Ils recommandent d'éviter d'installer des racks à vélo en face du jardin des maisons les plus proches.

4 - À la question : est-ce que le projet présenté est conforme au PLU, Alexandra ROSETTI a répondu par l'affirmative.